

# Prêt pour la rando?

## Atelier de prévention



# Prêt pour la rando?

La Suisse est une nation de randonneurs. La beauté de la nature et la majesté des montagnes, sans compter de bonnes infrastructures: autant de facteurs qui ont fait de la randonnée un sport à la mode. Un Suisse sur deux se ressource désormais régulièrement dans l'air pur des montagnes.

Mais tous ces randonneurs sont-ils suffisamment équipés? L'itinéraire choisi correspond-il à leur forme physique? Vos collaborateurs sont-ils prêts pour la rando?

Pour notre randonnée virtuelle, les participants n'auront besoin ni de chaussures de marche ni d'une bonne condition physique. Dans le cadre d'un travail en groupes, ils se pencheront sur la planification et la réalisation d'une randonnée, mais également sur l'équipement nécessaire. Ils apprendront à évaluer un itinéraire en fonction de leurs capacités et découvriront ce à quoi il faut veiller en cours de route. Tout ceci bien évidemment sans accident et avec un petit en-cas à la clé. Une courte vidéo leur présentera le mémo de la rando, un instrument de planification.

## Autres éléments

- Présentation Powerpoint
- Cartes topographiques
- Tableaux de conférence
- Concours correspondant (les prix sont fournis par le BPA)
- Petit cadeau utile pour promouvoir la sécurité personnelle de tous les participants
- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents

## Organisation

- Les participants seront guidés par une intervenante ou un intervenant du BPA.
- Durée: env. 50 minutes. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe.
- Taille des groupes: 20 personnes au maximum

## Locaux et place requise

- Local fermé (salle de formation ou de conférence, atelier, etc.) doté d'un espace suffisant pour accueillir le matériel de démonstration et 15 à 20 personnes). Il n'est pas possible d'organiser une démonstration à l'extérieur en raison du risque météorologique (sauf sous un chapiteau clos et résistant aux intempéries).

**Conseil:** la démonstration devrait avoir lieu pendant les heures de travail rémunéré et il devrait être obligatoire pour le personnel d'y assister. D'expérience, on sait qu'une participation facultative ou pendant le temps libre n'est ni pertinente, ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice.